



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**Réaction
REVALORISATION
SALARIALE
6 SEPT 2023**

Indemnités de nuit, dimanche et jours fériés, **ET APRÈS ?** **ANNONCES GOUVERNEMENTALES**

Sur la forme

Des revalorisations qui auraient dû se faire dans le cadre de la concertation.

En effet, l'accord Ségur de 2020 prévoyait une revalorisation des indemnités d'heures de nuit et de dimanche. Or, un seul groupe de travail s'est tenu en trois ans et aucune réponse du ministère n'a été faite aux propositions de la CFDT santé-sociaux !!

Sur le fond

Dimanche et fériés :

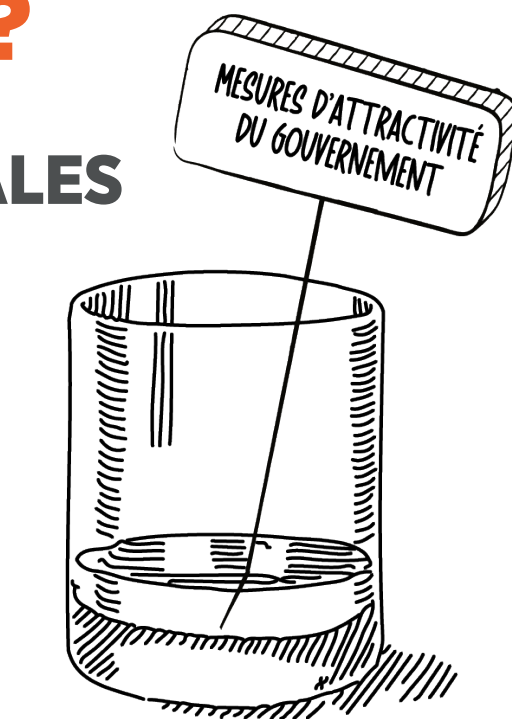
le compte n'y est pas.

Les 20 % d'augmentation annoncés représentent 10 € donc un forfait qui passe à 59,42 € ! Une prime inférieure à 100 € n'est pas acceptable pour la CFDT Santé Sociaux.

Pour les heures de nuit :

Les annonces actent des revalorisations qui iraient de 1,87 € à 5,04 € l'heure de nuit, selon l'indice de l'agent-e. Si certain-es peuvent espérer 300 € ce ne sera pas le cas de tout le monde.

L'augmentation de ces indemnités ne dispense pas de travailler sur la pénibilité du travail de nuit, des dimanches et fériés. Par exemple, la CFDT santé-sociaux réclame depuis les négociations du Ségur, le droit au repos compensateur pour les horaires atypiques.



*Ceci est un verre
à moitié plein*

REJOIGNEZ-NOUS !



Aucune solution sérieuse ne pourra se faire sans les personnel-le-s !
Aucune mesure acceptable ne pourra se faire sans les organisations syndicales.

La CFDT santé-sociaux rappelle qu'elle a des propositions, et a déjà largement montré sa capacité d'engagement sur les dossiers qui concernent les secteurs sanitaire, social et médico-social.

sante-sociaux.cfdt.fr



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**